

DEC141568DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale de la circonscription Languedoc-Roussillon

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC140814DAJ du 28 février 2014 portant délégation de signature à Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale de la circonscription Languedoc Roussillon;

Vu le projet d'acte de résiliation du bail emphytéotique entre le CNRS et la SNI (Font Romeu);

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale pour la circonscription du Languedoc-Roussillon, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'acte de résiliation du bail emphytéotique entre le CNRS et la SNI (Font Romeu).

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 juin 2014

Alain Fuchs